

## **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX FRAIS DE SCOLARITE**

Le lycée EPIL offre la possibilité aux familles qui le souhaiteront de bénéficier du prélèvement automatique des frais de scolarité et d'hébergement.

Cette démarche présente une simplification administrative et évite l'édition et la gestion des chèques bancaires.

Si cette procédure vous convient, nous vous demandons de compléter le talon ci-dessous et le Mandat de Prélèvement SEPA ci-joint, puis de les faire parvenir au lycée EPIL accompagnés d'un RIB (mentionnant votre IBAN et votre BIC).

Le mandat de prélèvement SEPA est valable pour tout le cycle de votre enfant (Lycée, BTS, LP). Vous avez la possibilité de mettre fin aux prélèvements par courrier adressé au service comptabilité.

### **MODALITES DE REGLEMENT COUPON A ENVOYER AU SERVICE COMPTABILITE POUR LE 17/08/2016 .**

Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_

parents de \_\_\_\_\_ classe \_\_\_\_\_

choisissent le mode de règlement suivant pour l'année scolaire 2016/2017 (\*) :

**Vous étiez déjà en prélèvement l'an dernier et vous souhaitez conserver ce mode de règlement (sans changement de compte bancaire).**

Vous avez uniquement à renvoyer le présent coupon.

Les 9 mensualités seront prélevées le 15 octobre 2016, puis le 7 de chaque mois jusqu'au 7 juin 2017. Le montant des prélèvements sera précisé sur les factures trimestrielles.

**Vous souhaitez adhérer au prélèvement mensuel (ou vous avez changé de compte bancaire).**

Merci de bien vouloir compléter le Mandat de Prélèvement ci-joint et de nous le renvoyer accompagné du présent coupon et d'un RIB mentionnant votre IBAN et votre BIC.

Les 9 mensualités seront prélevées le 15 octobre 2016, puis le 7 de chaque mois jusqu'au 7 juin 2017. Le montant des prélèvements sera précisé sur les factures trimestrielles.

Vous choisissez de régler les frais de scolarité, d'hébergement et frais annexes **par chèque ou virement bancaire** à l'occasion de chaque appel trimestriel.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention lu et approuvé

(\*) cocher la case correspondante

**N.B.** : les frais de rejets éventuels seront imputés sur le compte de l'élève.

## MANDAT de Prélèvement SEPA

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Référence unique du mandat (à compléter par EPIL)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le GROUPE SCOLAIRE OZANAM EPIL à envoyer des instructions à votre banque pour débitez votre compte conformément aux instructions du GROUPE SCOLAIRE OZANAM EPIL sis à LILLE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

**Votre Nom** \_\_\_\_\_

**Référence** (à compléter par EPIL) \_\_\_\_\_

**Votre adresse:**

Numéro et nom de la rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

### Coordonnées de votre compte

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN :  
\_\_\_\_\_

Code international d'identification de votre banque - BIC :  
\_\_\_\_\_

### Créancier

Nom	GROUPE SCOLAIRE OZANAM EPIL
Identifiant ICS	FR66ZZZ274593
Numéro et nom de la rue	82 RUE DES MEUNIERES
Code postal	59000
Ville	LILLE
Pays	FRANCE

### Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif

Signé à (Lieu) : \_\_\_\_\_ le :

### Signature(s)

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.